

# agreenment!

---

## *A Green Mentality for Collective Bargaining*

**Le projet de recherche Européen « AGREENMENT » est lancé !**

**Il s'agit d'un contrat de recherche financé par la commission européenne<sup>1</sup> impliquant, au sein d'Aix-Marseille Université, une équipe de chercheurs du CDS (titulaires et associés), le CDS étant partenaire officiel du projet.**

**Ce programme a fait l'objet d'un séminaire de démarrage fin juin en Italie (Rome). La coordination générale est en effet assurée par un réseau de recherche associatif italien « ADAPT »<sup>2</sup>. Plusieurs universités et partenaires européens vont s'impliquer pour présenter leur système conventionnel et analyser les possibilités d'interaction entre la négociation collective et les problématiques environnementales. Les pays concernés par l'étude sont : l'Italie, le Royaume Uni, la Hongrie, la Hollande et la France. Des rapports nationaux seront produits, puis un rapport comparatif, une synthèse et des propositions seront publiés.**

**Rapporté à l'aspect national, ce projet consiste à analyser comment et pourquoi la négociation collective en France contribue déjà - ou pourrait contribuer – à prendre en considération les objectifs du développement soutenable, dans leurs dimensions multiples, dans un souci d'efficacité économique intégrant les perspectives du modèle social européen (et inversement).**

**L'implication conventionnelle des travailleurs dans le management de la protection de l'environnement dans la réalisation de leurs tâches pourrait aussi être une voie rationnelle et pragmatique permettant à l'entreprise de mieux respecter la réglementation environnementale, le cas échéant applicable à son activité. Cela correspondrait à une logique d'intégration de la sensibilité environnementale dans les actions des partenaires sociaux, dans le respect de leurs compétences normatives (sécurité environnementale intégrée)**

**L'idée générale consiste à identifier, au sein des objectifs traditionnels de la négociation collective, certaines figures innovantes en lien avec la perspective environnementale, dépassant le cadre de la RSE et de la soft law. Cette étude vient à point nommé, alors que**

---

<sup>1</sup> [aGreenment – A Green Mentality for Collective Bargaining VS/2018/0153](#)

<sup>2</sup> Association pour les études internationales et comparatives sur le droit du travail et sur les relations industrielles

le droit de la négociation collective a profondément été réformé, laissant une place majeure à l'innovation conventionnelle.

Outre la rédaction d'un rapport et sa restitution orale lors d'un symposium en mai 2020 (Bruxelles), la spécificité de la démarche consistera aussi à :

- *Questionner les partenaires sociaux (employeurs et salariés) sur leurs pratiques en lien avec les enjeux du développement durable*
- *Identifier des conventions et accords collectifs de travail qui comportent des dispositifs rattachables à la question phare (tous niveaux confondus)*
- *Analyser les clauses et les commenter de façon synthétique*
- *Organiser un colloque (en France) avec les partenaires sociaux pour enrichir la réflexion et le débat.*

Naturellement, par-delà les aspects techniques, le projet vise à interroger le modèle social européen dans la perspective de l'intégration des enjeux environnementaux dans les politiques européennes et nationales

L'équipe du CDS impliquée dans ce projet est composée de :

Mme Véronique Cohen-Donsimoni (MCF-CDS), Mathieu Hallot (doctorant contractuel), Vanessa Monteillet (MCF-CDS), Caroline Vanuls (EC- LEST), et Alexis Bugada (PR-CDS), ce dernier étant le coordinateur administratif et scientifique pour la partie française du projet.

La coordination générale est assurée par Paolo Tomassetti (ADAPT) et Juan Escribano (Espagne).

**MOTS CLEFS :** Dialogue social – Négociation collective – Conventions collectives – Environnement – Développement durable – Santé et sécurité au travail – Qualité de vie au travail – Condition de travail – Environnement de travail – Externalités négatives.

*"This document was produced with the financial support of the European Union. The viewpoints expressed herein reflect the opinion of the authors and, therefore, do not represent, under no circumstance, the official position of the European Commission"*